



V a u C l u s e T é l é G r a p h e I l l u s T r é

MARS 2025

EDITO

Le 8 mars, ce n'est pas la fête de LA femme, mais la journée internationale de lutte pour les droits des femmes.

C'est un jour de mobilisation de première importance, pour revendiquer et gagner l'égalité réelle, au travail et dans la vie.

Inégalités salariales, violences sexistes et sexuelles, backlash face aux récentes avancées pour les droits des femmes et des minorités, montée des discours réactionnaires et masculinistes : autant de raisons pour lesquelles la CGT appelle à la grève féministe, ainsi qu'à une mobilisation massive le 08 mars.

POUR L'ÉGALITÉ FEMME/HOMME

TOUTES ET TOUS EN MANIFESTATION LE 8 mars 2025



Contact de la section

cgt.ddfip84@finances.gouv.fr

<http://www.dgfip.cgt.fr/84/>



ÉVALUATION PROFESSIONNELLE

L'évaluation professionnelle est un marqueur de la reconnaissance professionnelle.

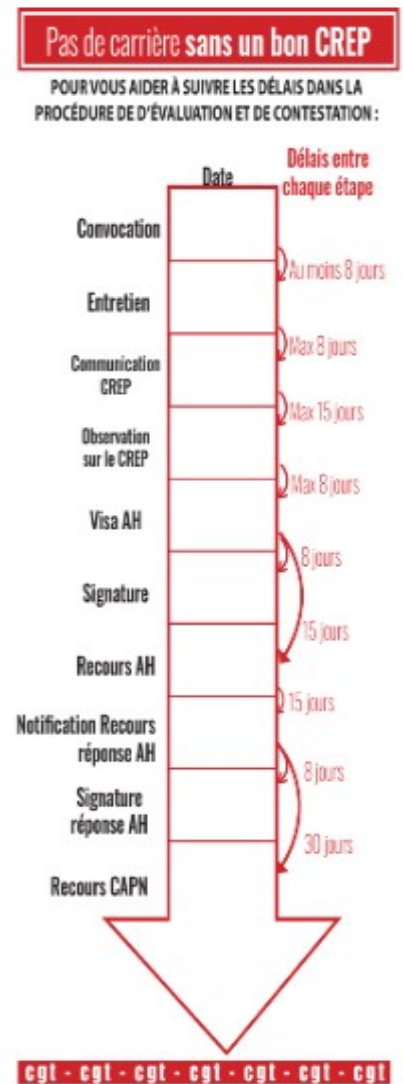
Elle est structurante dans l'évolution de notre carrière, car son contenu conditionne les promotions intra-catégorielles (tableau d'avancement) et inter-catégorielle (liste d'aptitude).

Elle joue aussi un rôle croissant dans le cadre d'une demande de mutation quelle que soit la catégorie.

Les affectations au choix (postes à profil) se multiplient et tendent à se généraliser au sein de la DGFIP.

Pour ces raisons, il est essentiel de bien préparer ton entretien professionnel, si tu souhaites t'y rendre.

N'hésite pas à télécharger le marque-page sur le site de la CGT Finances publiques, afin de suivre les délais dans la procédure d'évaluation et de contestation. Tu peux aussi nous en faire la demande par mail.



BUDGET D'AUSTÉRITÉ 2025

SUPPRESSION DE LA GIPA EN 2024 :

QUI SONT LES VICTIMES ?

Il est souvent dit que les chiffres sont têtus....et qu'ils peuvent éclairer des réalités cachées.

Lorsque nous nous attardons sur le Rapport Social Unique 2023, 26 452 collègues de la DGFIP ont été bénéficiaires de la Garantie individuelle de pouvoir d'achat. Pour parler clair, leur traitement indiciaire sur une période de 4 ans était en dessous de l'inflation.

75 % des bénéficiaires étaient .des agents et agentes B et C. Et surtout 58 % des agentes.

En 2024, le nombre de bénéficiaires devait exploser à la DGFIP du fait de notre baisse du pouvoir de vivre à l'aune de l'explosion de l'inflation.

Pour l'instant le retour de la GIPA n'est pas inscrit dans les plans du gouvernement Bayrou, et encore moins l'augmentation du point d'indice qui reste pour la CGT Finances publiques la revendication centrale

DIMINUTION DES INDEMNISATIONS DES FONCTIONNAIRES EN ARRÊT MALADIE

Officialisation de la baisse à 90 % de l'indemnisation des fonctionnaires durant les arrêts maladie de courte durée. Cette baisse du taux de remplacement de la rémunération s'appliquera aux arrêts accordés à compter du 1^{er} mars.

MUTATIONS : TOUS LES POSTES DE A+ ET A AU CHOIX ! **BIENTÔT LA FIN DE NOS CHOIX POUR TOUS ?**

Lors d'un groupe de travail du 09/10/2024 sur les lignes directrices de gestion Mobilités, la DG avait annoncé que les cadres A+ n'auraient plus de mouvement de mutation et que les postes seraient au fil de l'eau.

Une note sur les mutations locales est sortie le 31 janvier 2025 :

le mouvement local des A disparaît et tous les postes seront proposés au fil de l'eau tout au long de l'année.

C'est une nouvelle remise en cause du droit des agent.e.s :

Le profil professionnel devient prépondérant : c'est l'enfermement dans une filière professionnelle ;

Les priorités légales ne s'appliquent que pour différencier des candidatures de niveau identique. Avec les critères opaques de sélection dans les directions, elles ne s'appliqueront plus ;

Les priorités de restructuration disparaissent de fait. Donc en cas de suppression de poste, vous devrez muter sans aucun avantage : c'est la double peine.

C'est surtout la porte ouverte à toutes les discriminations.

Avec ce système, choisir c'est renoncer : si un agent accepte un poste en mars, tant pis si un poste bien meilleur est ouvert en juin, l'agent ne pourra pas postuler. C'est pour cela que la CGT Finances publiques revendique un mouvement unique annuel, ce qui permet un choix plus étendu.

L'administration n'a jamais mis autant d'entrain à détruire les règles de gestion et les droits et garanties des agents.e.s.

Elle franchit cette année un nouveau cap.

Quand on connaît la capacité de la DG à étendre à tous et toutes les mauvaises réformes qui leur conviennent, l'année prochaine ce seront toutes les catégories qui pourront être concernées.

***Le new management public
ou le retour à l'ancien régime !***



La lettre de recommandation

RÉFORME DES RETRAITES : LA CAPITALISATION C'EST UN GRAND NON POUR LA FNPOS CGT ! L'OMBRE DE BLACKROCK PLANE SUR NOS VIES !



A l'occasion du simulacre de concertation lancé par François Bayrou pour échapper à la censure sociale et politique, le gouvernement, comme le patronat via le Président du MEDEF, ont annoncé leur volonté de « mettre sur la table une dose de capitalisation ».

C'est loin d'être anecdotique et il est impératif que les organisations syndicales des travailleurs restent inflexibles sur ce point. Pour cela, il faut que ceux-ci s'emparent du sujet et mettent sous contrôle populaire ces réunions qui vont reprendre le 20 février, après le rendu de la mission flash de la Cour des Comptes.

Capitalisation des retraites : de quoi parle-t-on concrètement ?

Cela signifie qu'il est de la responsabilité des travailleurs durant leur carrière de se constituer eux-mêmes leur propre pension de retraite. En épargnant, en souscrivant des produits financiers auprès de banques ou d'assurances qui vont alimenter des fonds de pension tentaculaires tels que Blackrock, connu pour sa proximité avec Emmanuel Macron (remise de la Légion d'honneur à son président en 2020).

Vous leur confiez une partie de votre salaire en espérant que dans 20 ou 30 ans, ils seront encore là pour vous verser une rente mensuelle.

Qui sérieusement aujourd'hui arrive à mettre de l'argent de côté compte tenu du niveau d'inflation et du quasi-gel des salaires dans nos secteurs d'activité ?

Qui peut faire confiance aux fonds de pension ou sociétés financières pour être encore là dans 30 ans ?

Dans une économie complètement mondialisée et dématérialisée, combien de salariés aux États-Unis ou dans d'autres pays, après avoir cotisé toute leur vie, se sont retrouvés sans pension au moment de partir à la retraite à cause d'un krach boursier, d'une mauvaise gestion, ou d'un détournement frauduleux ?

N'oublions pas que l'enjeu pour le patronat et les places financières est de taille puisque ce ne sont pas moins de 380 milliards d'euros pour 2023 (source : Conseil d'Orientation des Retraites) qui leur échappent.



Pour cela nos gouvernants sont prêts à tout, comme faire baisser les montants des pensions pour vous pousser vers une retraite avec « une dose de capitalisation » sous prétexte de vouloir « sauver le système par répartition ».